

Les déterminants

- Le **déterminant** accompagne le nom. Il a le même **genre** (masculin ou féminin) et le même **nombre** (singulier ou pluriel) que le nom qu'il précède.

	masculin singulier	féminin singulier	pluriel
articles définis	le, l' du (de + le) au (à + le)	la, l'	les des (de + les) aux (à + les)
articles indéfinis	un	une	des
déterminants possessifs	mon - ton - son - notre - votre - leur	ma - ta - sa - notre - votre - leur	mes - tes- ses - nos - vos - leurs
déterminants démonstratifs	ce cet	cette	ces

- Les **articles indéfinis** se placent devant un nom dont on n'a pas encore parlé, qu'on ne connaît pas.
⇒ *un chien (qui passe)*
- Les **articles définis** se placent devant un nom dont on a déjà parlé, qu'on connaît de manière précise.
⇒ *le chien (de mon voisin)*
- Les **déterminants démonstratifs** désignent ce que l'on montre.
⇒ *ce chien (que je vois au loin)*
- Les **déterminants possessifs** indiquent à qui « appartient » la chose ou la personne dont on parle.
⇒ *mon chien (le mien)*